Rapport sur la marche da la Société

Autor(en): **Lièvre, Lucien**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **25 (1920)**

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-549701

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

RAPPORT

SUR LA

MARCHE DE LA SOCIÉTÉ

MESDAMES,
MESSIEURS,

Dans les assemblées de la Société Jurassienne d'Emulation, il est d'usage que le Président présente, au nom du Comité central, un rapport sommaire sur la marche de l'Association durant l'année écoulée. C'est pour m'acquitter de cette tâche que je vous invite, Messieurs, à jeter avec moi un coup d'œil rapide sur l'activité que nous avons déployée dans les divers domaines de notre labeur et sur l'état de différentes questions auxquelles l'Emulation est particulièrement intéressée.

Laissez-moi d'abord vous rappeler notre publication annuelle, le 24e volume de la seconde série des *Actes*, auquel vous avez réservé le meilleur accueil et qui nous a valu de nombreux témoignages de satisfaction de personnes qui goûtent toujours l'esprit traditionnel de nos travaux littéraires et scientifiques. Cette publication est la manifestation la plus palpable de notre vitalité ; elle constitue la preuve incontestable de nos préoccupations idéales, de nos efforts désintéressés, de l'affection que nous conservons au patrimoine intellectuel du Jura. Nos *Actes* sont le reflet fidèle de la pensée jurassienne ; ils font passer de génération en génération le flambeau dont la lueur anime et vivifie le labeur de nos penseurs, de nos érudits, de nos artistes.

A côté des *Actes*, les productions de nos sections — dont on donnera la liste complète plus loin — témoignent de l'attrait qu'exercent toujours les recherches historiques, ou d'ordre scientifique, économique et social, sur les membres de notre Association, surtout quand ces recherches sont liées par certain côté à notre vie jurassienne. Et ces travaux intellectuels sont assez nombreux, nonobstant la difficulté des temps, pour que nous puissions nous déclarer satisfait de l'activité générale de notre Société.

Cependant nous devons constater, que des tâches importantes qui incombent à notre Association et dont la réalisation a été sérieusement envisagée, n'ont pu être abordées résolument cette année.

Ni l'Album des monuments historiques, ni l'Armorial jurassien, ni le Recueil des textes patois, ni la 2e partie des Mémoires de Guélat, n'ont pu voir le jour.

Et pourtant, le Comité central n'a pas perdu de vue ces œuvres, dignes à tous égards de votre sollicitude ; il en a souvent discuté, il a stimulé le zèle des personnes commises à leur préparation ; mais il s'est constamment heurté à un obstacle qui, de nos jours, paralyse toutes les bonnes volontés et arrête l'essor de toutes les entreprises, l'obstacle financier.

A l'instar de la plupart des organismes de la société actuelle, l'Emulation souffre de la pénurie d'argent. Elle manque des moyens nécessaires pour s'attaquer à l'exécution — si onéreuse maintenant — des œuvres belles et utiles dont nous nous proposons de doter notre pays.

Que n'avons-nous, hélas, des Mécènes parmi nous, dont les libéralités nous permissent de réaliser tant d'œuvres intéressantes qui attendent depuis longtemps déjà des jours meilleurs ! Les généreux donateurs qui consacrent une partie de leur avoir à encourager et à soutenir des sociétés d'utilité publique telles que la nôtre ne sont pas légion dans le Jura. D'autant plus réjouissant est le beau geste d'un de nos membres les plus distingués, M. le Dr Paul Choffat, le savant géologue décédé à Lisbonne, qui a légué par testament la somme de cinq cents francs à la Société jurassienne d'Emulation. Cette généreuse initiative suscitera, espérons-le, de nombreux imitateurs de notre regretté compatriote.

Nos ressources ordinaires, en effet, constituées exclusivement par la cotisation annuelle des sociétaires,[1] ne nous permettent d'autres dépenses que celles qu'entraîne l'impression des *Actes*. Et encore, Dieu sait quel prodige il faut faire pour ne pas boucler nos comptes par un déficit comme ce fut le cas il y a cinq ou six ans. Cependant, grâce à l'augmentation constante du nombre des sociétaires, grâce à différentes mesures prises pour augmenter les recettes courantes, le Comité actuel de l'Emulation a eu la satisfaction de voir se clore l'ère des déficits. Le nombre des sociétaires qui, en 1914, était d'environ 400 s'est élevé en 1920 à près de 700, et la fortune de la Société a passé dans le même laps de temps de 1500 francs à 3500 francs environ.

Ces chiffres ont leur éloquence ; ils témoignent de la vitalité de notre vieille Association et de la place qu'elle tient dans le Jura ; ils nous permettent d'envisager l'avenir avec confiance et sérénité.

Mesdames, Messieurs,
Chers amis de la Prévôté,

L'accueil si empressé que vous nous réservez au chef-lieu de la Prévôté, les paroles si chaleureuses que vient de nous adresser votre

---

1 Qui n'a pas été augmentée, alors que toutes les sociétés similaires la majoraient considérablement.

président et la bienveillante sympathie que nous ont témoignée vos autorités locales, me font un devoir de vous exprimer toute la gratitude de l'Emulation jurassienne et de vous dire nos impressions, les sentiments qui nous animent en venant célébrer au milieu de vous notre modeste fête annuelle. A Moutier, où bat le cœur du Jura, l'Emulation se sent chez elle. Elle y éprouve cette joie intime que l'on goûte en rentrant après une longue absence au foyer familial.

Et cependant, ce foyer, depuis qu'elle y était venue la dernière fois, a subi bien des changements. Qui croirait qu'en si peu de temps tant de modifications importantes aient été apportées à ces lieux qui paraissaient immuables dans l'espace et dans le temps.

Le vieux bourg de Moutier, endormi naguère au sein de son vallon, s'est réveillé à l'appel claironnant des arts industriels. Il a déployé une activité prodigieuse dans les domaines de la mécanique, de l'horlogerie, de la verrerie et son essor a été si magnifique, qu'il a passé au premier rang des cités industrielles du pays.

L'évolution de Moutier tient un peu du prodige ; elle s'explique, non seulement par sa situation exceptionnelle au nœud des principales voies de communication qui traversent le Jura, mais aussi par l'esprit d'initiative et la persévérance de ses remarquables chefs d'entreprise et par les belles qualités du personnel ouvrier que fournissent nos vallées jurassiennes.

Moutier a porté au loin la réputation du Jura, comme centre de la construction mécanique. Les machines qui sortent de ses ateliers jouissent d'une célébrité mondiale et l'on est agréablement flatté d'entendre, à l'étranger, vanter les spécialités qui se fabriquent dans le chef-lieu de la Prévôté ! Et cependant tous ces changements qui se manifestent dans le développement matériel de votre localité et lui confèrent cette atmosphère de bien-être et de prospérité qu'on y respire, ne rendent pas méconnaissable le grand village prévôtois, où se conserve parmi les fidèles de l'Emulation le culte du passé et des traditions séculaires.

Certes, la maison s'est agrandie ; elle s'est embellie, mais elle a gardé dans ses lignes essentielles le cachet du temps, la marque spécifique de son origine, la physionomie qui nous est familière ; et c'est pourquoi nous la reconnaissons, c'est pourquoi nous y rentrons avec plaisir, c'est pourquoi nous nous y sentons chez nous.

L'évolution de Moutier, son industrialisation, n'est pas le fait d'une brusque rupture avec les habitudes séculaires. Les jeunes pourraient croire que la génération actuelle est l'ouvrière exclusive de la transformation du Moutier de jadis et qu'elle a créé en quelque sorte la cité nouvelle, après avoir anéanti la cité d'antan. Erreur : rien de solide ne se fonde que dans la continuité de l'effort ; rien ne s'élabore et ne s'affirme que dans la durée.

Le Moutier que nous contemplons est la résultante d'un concours de circonstances favorables, d'une contribution d'efforts simultanés et

convergents, d'une collaboration d'individualités qualifiées en même temps que du labeur patient et tenace d'une collectivité fortement préparée et bien disciplinée.

Or, qui oserait prétendre que tous ces facteurs du développement de Moutier sont les apports d'une génération seule, les produits spontanés des contingences fortuites de ce temps ?

Non, on tient au passé de mille et mille façons, par des liens aussi subtils que nombreux ; on profite de ses leçons, on applique son enseignement, on tient compte de ses expériences, en un mot, on suit la tradition.

Il faut remonter à la seconde moitié du XVIIIe siècle pour retrouver les premières manifestations d'une activité industrielle dans la Prévôté. La proximité du Locle et de La Chaux-de-Fonds y a fait naître l'horlogerie ; mais, si elle est bientôt en faveur dans plusieurs villages, c'est encore comme occupation à domicile et non comme branche industrielle et il n'y existe à proprement parler ancune fabrique. C'est vers 1780 qu'on commence à agiter la question de la création de manufactures, et un voyageur qui parcourt le pays à cette époque note „qu'on a pensé, vu la grande population du pays, à y établir des manufactures" ; et il ajoute : „c'est actuellement une des manies à la mode, tous les journaux, toutes les feuilles périodiques ne s'occupent que de cela".

Une vingtaine d'années plus tard, l'industrie horlogère est solidement implantée dans la Prévôté ainsi que l'affirment les statistiques dressées dans les années 1800 à 1805. C'est à la faveur de circonstances un peu spéciales que l'horlogerie a pu évoluer dans la Prévôté plusieurs décades avant qu'elle ne se répande dans les districts de Delémont et de Porrentruy, plus favorisés au point de vue des terres cultivables. En effet, dans leur étroit vallon, les Prévôtois ne peuvent se livrer que dans une mesure relativement restreinte à l'agriculture et à l'élevage du bétail ; 6 à 7 mois de l'année, ils seraient condamnés à une inactivité quasi complète s'ils n'étaient habiles à différents métiers. D'autre part, la population s'accroît graduellement ; des bras deviennent disponibles ; il faut les occuper. Et c'est ainsi que peu à peu s'opère le passage de ce pays, jusqu'alors essentiellement agricole, à un genre d'activité mixte et que l'horlogerie s'y développe, d'abord comme occupation accessoire, pour devenir peu à peu la principale ressource des habitants. C'est au cours de deux siècles d'activité et d'expérience professionnelle que se sont formées ces phalanges d'ouvriers prévôtois qui ont exercé leur influence prépondérante sur le développement de Moutier et d'autres localités et créé cette tradition d'aptitude, d'habileté, de virtuosité qui les caractérise dans la pratique des arts mécaniques.

C'est donc l'enchaînement normal et logique des faits actuels aux choses d'autrefois, que nous reconnaissons, en dernière analyse, dans l'étude des différentes périodes de toute évolution analogue à celle que

nous touchons ici du doigt, et le vieux Moutier se manifeste encore avec vigueur dans ce Moutier si moderne, si nouveau, qui semble surgir tout d'un coup devant nos yeux étonnés.

Nous n'avons pas la prétention d'avoir évoqué dans ces brèves réflexions le Moutier à travers les âges ; nous avons simplement voulu noter l'importance de la tradition dans les manifestations de sa vie économique qui, à première vue, semblent constituer une rupture brutale avec les habitudes invétérées et les méthodes du temps passé.

Croyez-le bien, cet héritage du temps passé n'est ni une tare, ni un boulet que l'on traîne ; c'est, au contraire, ce qui donne du prix à la vie d'un peuple, d'une cité, ce qui établit cette continuité de sentiments, d'aspirations, d'idéal et forme un lien indissoluble entre le sol, la terre natale, la cité, le toit paternel et le cœur et l'âme des enfants du pays ; c'est en un mot ce qui donne sa plus haute signification à cette entité que nous appelons **Patrie** !

Cette communion avec le passé, cette fidélité à la tradition ne doit pas être confondue avec l'esprit de réaction, car la connaissance des choses d'autrefois nous sert à mieux préparer l'avenir. Et comment pourrait-il être question de réaction quand il s'agit d'une tradition comme la vôtre, amis prévôtois, caractérisée par un attachement fervent aux coutumes et aux droits populaires et une lutte presque continuelle en faveur d'une émancipation démocratique toujours plus large. Toute votre histoire est imprégnée de ce remarquable esprit public qui inspire au citoyen une ardeur virile pour la conservation de ses franchises et l'extension de ses solides privilèges. C'est à cet esprit public traditionnel que la Prévôté est redevable de toutes ses conquêtes dans l'ordre politique et dans l'ordre social. Sa combourgeoisie avec Berne et ses antiques sentiments helvétiques ont eu une grande part dans les décisions de Vienne, lors du rattachement du Jura à la Confédération suisse.

Est-il nécessaire, après cela, d'insister sur la grande importance qu'a l'attachement aux traditions, quand la conservation des mœurs et des caractères essentiels d'une population, d'une race, est en jeu.

Dans un milieu tel que le Jura, où l'immigration étrangère intense introduit les éléments les plus divers, il importe que ceux-ci soient rapidement assimilés au contact de la population indigène. Cela ne peut se réaliser que si celle-ci offre le spectacle d'une unité ethnique, ayant ses caractères, ses coutumes, ses mœurs bien marqués. Le type indigène et son milieu adéquat forme alors un tout homogène dans lequel viennent se fondre les individualités les plus variées, absorbées par cette ambiance fortement originale. Nulle part dans le Jura plus qu'à Moutier cette assimilation des éléments immigrés n'offre un plus haut intérêt. Il s'agit en l'espèce d'un problème fort complexe où voisinent les questions linguistiques, politiques, économiques, sociales et que votre section prévôtoise, toujours alerte, toujours active, saura aborder résolument et auquel elle trouvera la meilleure des solutions.

D'ailleurs la tâche n'est-elle pas déjà en pleine voie d'exécution, grâce à la survivance des traditions que vous avez défendues, chers amis, avec un soin si jaloux, et l'on peut dire encore, en parlant de votre population, ce qu'en disait, il y a plus de cent ans, l'auteur de la *Course de Bâle à Bienne par les vallées du Jura :* „Les habitants de la Prévôté sont généralement doux, honnêtes, serviables, fidèles à leur parole et d'une bonne foi à toute épreuve : à tous égards ils méritent le titre de *bonnes gens* que leur donnent les anciens actes en parlant d'eux."

C'est au milieu de ces bonnes gens de la Prévôté que l'Emulation jurassienne est heureuse de se retrouver encore une fois aujourd'hui et d'y respirer cet air de liberté, de bienveillance, cette atmosphère d'activité dont Moutier est tout imprégné.

Le président central :
Lucien LIÈVRE.